

53 km de Voie Verte

Questembert-Mauron, 53 km, Morbihan. L'ancienne voie de chemin de fer La Brohinière-Questembert a été réaménagée pour la pratique des nouveaux loisirs verts non motorisés : rollers, cyclistes et piétons



Inauguration de la Voie Verte à Questembert le 29 juin 2002

Ouverte en juin 1881, la voie de chemin de fer Questembert Ploërmel a été allongée trois ans plus tard jusqu'à Mauron. Elle desservait 12 communes : Questembert, Molac, Pleucadeuc, Malestroit, Saint-Marcel, Sérent, La Chapelle-Caro, Le Roc-Saint-André, Ploërmel, Loyat, Néant-sur-Yvel et Mauron.

Fermé au trafic voyageur en 1938, cet axe ferroviaire a continué d'être utilisé pour le transport des marchandises jusqu'en 1991. Désaffectée pendant une dizaine d'années, l'ancienne voie de chemin de fer a aujourd'hui été réaménagée à des fins touristiques par le Conseil Général du Morbihan, qui en a fait l'acquisition en 1997. Rebaptisée **Voie verte**, elle intègre le schéma régional de véloroutes et voies vertes ainsi que le plan vélo départemental. Section expérimentale de ce plan régional et opération pilote, la **Voie verte** est la première réalisation de ce type en Bretagne. Pour sécuriser l'itinéraire, la direction des routes du Conseil Général s'est lancée dans de vastes travaux d'un montant global de 3 millions d'euros. Certains secteurs de la voie ont dû être débroussaillés avant d'être stabilisés puis recouverts d'un enrobé. Plusieurs ouvrages d'art ont été réhabilités. D'impor-

tants travaux ont ainsi été réalisés sur les trois ponts permettant de franchir l'Oust : le Hingleuf (près de La Chapelle-Caro), la Bagotaie (près de Sérent), et les Deux Rivières (près du Roc-Saint-André). Les carrefours des routes que coupe la **Voie verte** ont également été aménagés avec des îlots qui permettent aux promeneurs de traverser ces axes routiers en toute sécurité.

La **Voie verte** est couverte d'un revêtement roulant sur 3 mètres de large pour les cyclistes, les piétons, les planches à roulette, les rollers et les personnes à mobilité réduite, ainsi que d'un revêtement sablé d'un mètre de large pour les coureurs à pied.

Le Conseil Général du Morbihan souhaite que cette **Voie verte** serve d'outil de valorisation et de développement touristique aux communes riveraines réparties entre quatre pôles d'intérêt régional : Brocéliande, le Lac au Duc, l'Oust et le Canal de Nantes à Brest.

L'association Rando-Breiz a dans ce cadre été chargée de recenser les différents circuits de randonnée locaux susceptibles de se raccorder à la **Voie verte**.

Conseil Général du Morbihan, rue Saint-Tropez - BP 400 - 56009 Vannes Cedex - Tél. 02 97 54 80 00